

Les services et l'action des bibliothèques en direction des populations immigrées et non francophones :

→ L'EXEMPLE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

SUZANNE ARLABOSSE
suzanne.arlabosse@mairie-
montreuil93.fr

DOMINIQUE TABAH
dominique.tabah@mairie-
montreuil93.fr

Bibliothèques de Montreuil

Suzanne Arlabosse est responsable des fonds en langues étrangères et apprentissage des langues, et coordinatrice pour l'accueil des groupes en alphabétisation et FLE à la BM de Montreuil. Après une formation universitaire en lettres modernes et histoire de l'art, le concours de professeur des écoles et celui d'assistant de conservation, elle a été responsable du fonds en langues étrangères de la BM de Bobigny.

Titulaire d'une maîtrise de philosophie et du CAFB, Dominique Tabah, directrice de la BM de Montreuil, a dirigé auparavant les BM de Sartrouville et de Bobigny, ainsi que Livres au trésor, et a été responsable du pôle Action culturelle et communication de la BPI. Auteur d'articles dans le BBF et Bibliothèque(s) elle a notamment collaboré à Pluralité culturelles en actes (ABF, 2004) et L'action culturelle en bibliothèque (Éd. du Cercle de la Librairie, 2008).

Affirmer que « 100 % de la population peut avoir besoin à un moment ou à un autre de la bibliothèque et doit donc pouvoir bénéficier de ses services ». Gageure ? Affirmation provocatrice ou présomptueuse qui sous-entend que les services qu'offre la bibliothèque puissent véritablement s'adresser à chacun, qu'elle est à proprement parler un service public pour tous ? Dans une commune où l'on estime que plus de 20 % de la population est immigrée ou étrangère et n'a pas pour langue maternelle le français – ou n'est pas francophone – comment ne pas s'interroger sur la question de la langue comme obstacle majeur à l'accès et à la fréquentation de la bibliothèque et à ses services ? La charte de l'Unesco ne recommande-t-elle pas que la bibliothèque « veille à rendre accessible à tous, sans distinction de race, de religion, de nationalité ou de langue, les services qu'elle propose » ?

Près de dix ans se sont écoulés depuis la première journée d'étude de l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis consacrée à ce thème : « Les services en direction des populations immigrées ou étrangères et la constitution de collections de livres en langues dites de l'immigration ». Les débats ont porté sur une série de réflexions et de propositions : la responsabilité de l'institution publique de s'adresser à toute la population et

de la desservir ; la présence de nombreux immigrés et étrangers d'origines diverses sur le territoire de la Seine-Saint-Denis ; la langue comme obstacle rédhibitoire à l'utilisation de la bibliothèque ; l'importance de constituer des collections en langues étrangères – « langues dites de l'immigration » –, de concevoir une information et une communication multilingues et de mettre à disposition des méthodes d'apprentissage du français pour étranger ; la place accordée aux cultures étrangères au sein des collections et leur valorisation. Enfin, la coopération nécessaire entre les bibliothèques pour concevoir, organiser et mettre en œuvre ces services et ces collections.

Si la volonté d'élargir la fréquentation de la bibliothèque à ces publics représentait pour les collègues et leur tutelle un enjeu essentiel, des divergences de point de vue se sont manifestées quant à la nature des services à offrir et des actions spécifiques à entreprendre.

Les débats sur la pertinence et le bien-fondé de développer de tels programmes (en particulier les fonds en langues étrangères) ont été traversés par les polémiques et les affrontements sur la conception de l'intégration républicaine à la française fondée sur la langue comme facteur d'intégration et les craintes émises par certains

de voir se développer des politiques communautaristes à l'anglo-saxonne.

En dix ans, qu'est-ce qui a changé du point de vue du contexte général et comment cela a-t-il affecté les politiques menées par les bibliothèques ?

Aujourd'hui, dans une certaine mesure, les oppositions entre ces deux conceptions, si elles restent passionnelles, tendent à être abordées en des termes nouveaux et sont probablement moins marquées. Il est admis que les politiques d'intégration fondées sur la conception républicaine ont subi de sérieux échecs, en particulier dans les quartiers les plus relégués où le taux et la concentration de populations immigrées sont élevés.

Des initiatives commencent cependant à voir le jour comme l'ouverture de la Cité de l'immigration ou certaines politiques mémorielles reconnaissant la richesse et les apports des migrations et du métissage malgré un contexte politique tendu (les nouvelles mesures sur l'immigration, le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale).

On assiste à un ensemble de phénomènes qui chahutent le monde contemporain, brouillent les manières de voir et de penser : des revendications identitaires plus affirmées, une mondialisation et une globalisation galopantes, l'accélération des rythmes et des flux migratoires venus des quatre coins du monde, le bouleversement provoqué par internet sur les échanges et la circulation des biens culturels et de l'information, les risques d'homogénéisation et de standardisation, la culture *world*, enfin les prises de position sur la défense de la pluralité culturelle. Tout récemment, le concept de créolisation du monde élaboré par Edouard Glissant et Patrick Chamoussau, qui ouvre des perspectives neuves pour penser l'identité comme composite, en mouvement, en relation.

Autant de phénomènes qui conduisent à repenser la conception même des services de la bibliothèque, les actions à conduire en matière de service pour les migrants et à prendre en compte les formes nouvelles de l'autodidaxie et les besoins en matière de formation. Enfin, malgré l'élan de développement des bibliothèques (construction, modernisation

et diversification des services), elles continuent d'enregistrer de grandes inégalités dans la composition de leur public et des taux de fréquentation qui ne décollent pas.

Aujourd'hui, comment ont évolué les expériences conduites et les services mis en place pour prendre en compte ces besoins dans les bibliothèques de Seine-Saint-Denis ? Quelles ont été les démarches des professionnels et comment ont-ils procédé pour organiser ces services et concevoir des actions d'accompagnement et des programmes d'accueil ? Où en est la coopération tant espérée entre les bibliothèques ? Quels enseignements peut-on en tirer ?

Concevoir des services, adapter les collections

Du rôle et de l'utilité des collections en langues étrangères

Une bibliothèque doit adapter ses collections à ses publics, actifs et potentiels. Comme une partie de ses publics possède une autre langue que le français, il est naturel qu'elle enrichisse ses collections de documents en langues étrangères. Mais, parce qu'il s'agit de populations migrantes et de politique d'intégration, la question des fonds en langues étrangères fait débat. La polémique est née avec le projet d'élargir les collections en langues étrangères, composées initialement de documents en langues dites « d'étude » (anglais, allemand, espagnol...), aux langues dites « d'immigration ».

Certains y sont défavorables, prétextant et craignant que cela favorise le communautarisme ; d'autres, et c'est le parti pris défendu ici, pensent au contraire que cela fait partie intégrante des missions de la bibliothèque, participe à l'accueil des populations immigrées et non francophones de la ville, à leur intégration et favorise les échanges entre les cultures. En somme, une prise en compte de la diversité culturelle et une marque d'hospitalité.

Outre la volonté de dépasser l'obstacle de la langue et donc de répondre à des besoins évidents (40 % des

étrangers présents sur le territoire français résident en Île-de-France), il est important de permettre aux populations concernées de conserver un lien avec leur culture d'origine et que celle-ci puisse être transmise aux générations suivantes. D'autant plus que l'immigration n'est pas toujours définitive, et que les retours « au pays », le temps des vacances, sont une pratique emblématique de cet aller-retour entre deux histoires, qui contribue à entretenir ces liens.

Mettre à disposition des ouvrages en langues étrangères permet aussi aux migrants de se familiariser avec le pays d'accueil, avec ses règles et ses habitudes, de comprendre le fonctionnement de la société française, d'avoir accès à sa culture sans en maîtriser la langue, de s'intégrer socialement et culturellement en fréquentant un espace public de la cité.

De l'art d'utiliser les statistiques

Les bibliothèques qui ont mis en place de telles collections ont commencé par analyser les données démographiques de leur ville et du département. Chiffres du recensement de l'Insee et autres statistiques locales permettent de repérer les langues à représenter dans les bibliothèques. Aujourd'hui, une dizaine de bibliothèques du département ont élargi leurs collections aux documents en arabe, chinois, italien, portugais, russe, tamoul, turc et vietnamien ainsi qu'à des ouvrages publiés par des éditeurs africains.

On peut regretter que les recensements ne donnent pas d'indications plus précises sur les nationalités représentées dans la ville, encore moins sur les langues parlées. De plus, la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) interdit la collecte de ce type de données. Mais de nouvelles dispositions ont été prises récemment pour identifier les origines des personnes recensées et évaluer les discriminations. Ces informations pourraient être précieuses pour aider les bibliothèques à constituer leurs fonds.

L'expérience tentée par une bibliothèque de mentionner la nationalité lors de l'inscription a permis d'établir

des statistiques significatives sur la fréquentation, de mettre en relation les inscrits par nationalité avec les données concernant la population de la ville, de dresser ainsi un portrait plus précis des usagers et de mettre en lumière le rôle de la bibliothèque en matière d'intégration.

Cette démarche, fondée sur une déclaration volontaire de l'usager, a été bien reçue dès lors qu'il a été précisé les raisons de celle-ci : mieux connaître la nationalité des inscrits pour offrir un choix d'ouvrages en langues étrangères.

En Seine-Saint-Denis comme ailleurs, les flux migratoires s'accroissent et se diversifient ; il est d'autant plus nécessaire que les bibliothèques soient réactives aux mutations de la société et à leur environnement. Les collections doivent être réévaluées en permanence en fonction des mouvements d'immigration et de l'arrivée de nouvelles populations. Certains fonds n'ont plus qu'une valeur de témoignage historique. Il n'est plus nécessairement pertinent de conserver des ouvrages dans une langue manifestement plus parlée ou lue dans la ville (c'est le cas du polonais dans le nord de la France).

De la composition des collections en langues étrangères

Pour constituer des collections en langues étrangères, il faut s'appuyer sur toutes les ressources et sources d'information : associations de ressortissants d'une communauté, lecteurs, services municipaux, études sociologiques, librairies spécialisées...

Il peut paraître compliqué de faire des acquisitions en langues étrangères, car les fournisseurs habituels avec lesquels les bibliothèques établissent des marchés ne proposent quasiment jamais cette prestation. Toutefois, il est possible d'acheter hors marché ce que les fournisseurs ne proposent pas. On

peut aussi envisager d'établir des marchés avec des librairies spécialisées dans une langue, très nombreuses en Île-de-France.

Constituer des fonds en langues étrangères ne s'avère pas forcément coûteux, les livres importés étant souvent moins chers que les livres édités en France. Pour que cette démarche ne soit pas ponctuelle, il est fondamental de l'inscrire dans un projet

“Le fruit de l'expérience aura conduit à passer de la problématique du multiculturel à celle de l'interculturel”

d'établissement qui se traduise par un budget. Il est relativement aisé d'obtenir des subventions en déposant des dossiers auprès de différents organismes comme le CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale), qui permettent d'augmenter les moyens consacrés à ces projets. Des formes d'échanges et de coopération avec l'étranger (bibliothèques ou autres institutions) peuvent aussi offrir des opportunités intéressantes. Par exemple dans le cadre du protocole « Window of Shanghai » visant à promouvoir la culture chinoise dans le monde, la bibliothèque de Bobigny a reçu un don de 700 ouvrages en chinois ou bilingues anglais/chinois. Les livres exposés à l'occasion des pays invités d'honneur au Salon du livre de jeunesse ont été cédés aux bibliothèques du département intéressées par le Centre de promotion du livre de jeunesse.

S'il n'est pas forcément nécessaire de parler tamoul pour acheter des livres en tamoul, s'entourer dans les équipes de personnes avec des compétences linguistiques particulières représente un atout certain. Mal-

heureusement, le statut de la fonction publique et le jeu des concours ne permettent pas le recrutement de collègues étrangers. La diversité des formations initiales ou spécifiques comme les licences de français langue étrangère ou la connaissance des langues peut indéniablement enrichir les services et faciliter le travail.

Les libraires avec lesquels travaillent les bibliothèques pour constituer ces collections parlent en général le français (ou l'anglais), accueillent à bras ouverts les bibliothécaires soucieux de participer à la valorisation de leur culture et leur apportent une aide et des conseils précieux sur les ouvrages de leurs fonds. Les acquisitions en librairie sont de loin préférables aux commandes faites à distance. Il est en effet essentiel de consacrer du temps à se faire expliquer et présenter les livres achetés dans une langue que l'on ne maîtrise pas. Ces échanges sont particulièrement riches et permettent de s'approprier les ouvrages pour les présenter aux lecteurs.

Idéalement, un fonds en « langue originale » serait à l'image de celui d'une petite bibliothèque généraliste et s'inspirerait des principes d'acquisition de la lecture publique. Autrement dit, ces fonds ne doivent pas se limiter à la littérature classique du pays, mais proposer des œuvres contemporaines, des romans populaires, des traductions de romans français, une sélection de documents de base sur l'histoire, la culture, l'actualité du pays d'origine, des journaux, des ouvrages pratiques et, bien entendu, des livres pour enfants, mais aussi de la musique, des films et, aujourd'hui, des documents numériques. Enfin, toute la « littérature » pratique et les informations disponibles sur la vie quotidienne dans la ville et dans le pays sont particulièrement appréciées et utiles pour les démarches auxquelles sont confrontés les nouveaux arrivants. Ces ressources leur permettent de s'adapter et de s'intégrer plus aisément. Dans la mesure du possible, il est intéressant de les compléter par des ouvrages bilingues français/langue étrangère.

Bien qu'initialement il n'ait pas été jugé indispensable de proposer des auteurs français traduits, il est apparu, en discutant avec le public, que certains

lecteurs recherchaient de la littérature française traduite dans leur langue, comme cette lectrice vietnamienne qui pensait ne jamais avoir un niveau suffisant pour apprécier *Les misérables* en français, cet adolescent qui voulait relire des nouvelles de Maupassant en chinois, ou encore ce monsieur arabophone qui aurait aimé se faire une opinion sur les livres de Houellebecq. Le fruit de l'expérience aura conduit à passer de la problématique du multiculturel à celle de l'interculturel.

Des méthodes de langues

Avec les ayatollahs de la classification Dewey, les méthodes de langue risquent fort de se trouver entre la linguistique française et les mathématiques! Certaines bibliothèques ont donc eu l'audace (!) de déroger aux règles de classement et d'indexation et ont choisi, à juste titre, de regrouper ces documents dans un pôle à part qui réunit les livres en langues étrangères et toutes les ressources utiles, prônant ainsi une véritable logique de service.

Bien entendu, il ne s'agit pas là de considérer le lecteur non francophone comme faisant un usage exclusif de ce service au détriment des autres, mais simplement de lui en faciliter l'accès.

Il est indispensable de rendre visible la présence de ces collections dans les espaces de la bibliothèque et donc de concevoir une signalétique originale qui pourrait être bilingue, d'indiquer que celles-ci existent dans toutes les sections. Les parents maîtrisant peu ou mal le français se contentent souvent d'accompagner leurs enfants sans imaginer qu'ils pourraient aller au secteur adultes.

Pour les méthodes d'apprentissage du français destinées aux étrangers, il faut choisir de préférence celles vendues dans les librairies étrangères, les éditions françaises unilingues n'étant pas forcément adaptées. Aujourd'hui, il existe des produits en ligne qui peuvent être utilisés quelle que soit la langue du locuteur (par exemple la méthode *Rosetta Stone**, conçue sur le principe de l'immersion à partir de

* www.rosettastone.co.uk



Guide multilingue diffusé dans la ville de Bobigny

situations en images et filmées). La perspective de créer un service consacré à l'apprentissage des langues nécessite de prévoir des postes informatiques dédiés et équipés de dispositifs d'autoformation fonctionnant sur le mode d'un laboratoire de langue et d'organiser des initiations assurées par un personnel compétent et formé.

À la rencontre des publics, recevoir, accueillir, orienter

Mettre en rayon ces collections ne suffit pas à conquérir et servir ces publics, si ce n'est pas relayé par une série d'initiatives en leur faveur. Il faut à la fois tisser des relations avec un ensemble de structures et associations

qui permettent d'établir des contacts, d'aller à leur rencontre, et de diffuser largement des dépliants d'information dans tous les lieux stratégiques de la ville. Ces publics ignorent souvent l'existence même de la bibliothèque et de ces services. Et ce n'est pas chose commune de trouver des livres en tamoul dans sa bibliothèque de quartier.

Accueillir pour désacraliser

L'image de la bibliothèque reste parfois entachée d'un certain élitisme et l'idée que certains publics n'y ont pas leur place est encore répandue. L'accueil doit être particulièrement soigné afin de désacraliser l'institution, de rendre les lieux plus familiers et plus ouverts et d'en donner les clefs d'usage. Loin de toute condescendance, les visites et l'accueil permettent, au-delà de la présentation des services, de créer des liens, de se montrer attentifs et disponibles pour que ce public s'approprie la bibliothèque et s'y sente à l'aise.

Accueil de groupes en formation : apprentissage du français et alphabétisation

L'accueil des groupes en alphabétisation est un des moyens de toucher un public qui ne vient pas naturellement.

C'est aussi l'occasion d'entamer un travail avec les formateurs qui sont de solides partenaires. Des séances préalables sont indispensables pour se fixer des objectifs, convenir des méthodes de travail, prendre connaissance du contenu des formations dispensées et dresser un « portrait de groupe » afin d'identifier les besoins et les attentes des participants, de bâtir ainsi de véritables programmes de coopération entre les deux structures.

C'est à l'occasion d'un partenariat soutenu avec une vingtaine de groupes en alphabétisation (organisé par le service d'Intégration de la ville de Montreuil) que l'idée a germé de créer une « Collection pour tous » sur le modèle de celle de la bibliothèque de Montréal. Composée de documents destinés à faciliter l'accès à la lecture et favorisant une approche « décom-

plexée» du livre (imagiers pour adultes, livres d'art, livres illustrés, presse, DVD documentaires, livres CD), celle-ci permet un premier parcours dans les ressources, qui incite à la curiosité et à la découverte des richesses d'une bibliothèque. Manière aussi d'éviter l'écueil, trop souvent pratiqué, de recevoir ces adultes dans les sections jeunesse sous le prétexte que l'offre leur est plus accessible.

Ces visites ont aussi pour objectif d'inciter ces personnes à revenir de façon autonome, dans une démarche individuelle.

La majorité des bibliothèques du département travaille dans ce sens, en partenariat avec des structures telles que l'Association pour l'enseignement et la formation des travailleurs immigrés (AEFTI), le Greta (Groupement d'établissements publics), les services d'intégration des villes, les services RMI, les organismes de formation, les associations de Femmes relais, les classes d'intégration pour non-francophones des établissements scolaires (CLIN)... et reçoit de très nombreux groupes.

Les projets d'action culturelle

Ateliers d'écriture, lectures, reportages photos, expositions, collectes de textes, de témoignages, de recettes, édités ou mis en ligne sur le site sont autant d'exemples de réalisations qui visent à la fois à développer les compétences acquises dans la formation, à permettre une ouverture culturelle plus large et surtout à valoriser ces publics. Des débats, des rencontres avec des intervenants extérieurs – artistes, écrivains, réalisateurs –, ou toute initiative favorisant la pratique orale du français sont particulièrement appréciés.

Un groupe de l'AEFTI a pu participer à un collectage d'histoires de vie par les conteurs de la Maison du conte de Chevilly-Larue, avec, à l'issue, une représentation théâtrale à la bibliothèque de Bobigny, tandis qu'à la bibliothèque de Montreuil, des femmes d'origine malienne réalisent des « lettres filmées » adressées à des correspondantes au Mali qui, en retour, feront de même, sous la conduite de la documentariste Laurence Petit-Jouvet.

Communiquer, informer : guide multilingue, sac, journal municipal

À Bobigny, la bibliothèque a réalisé un guide exemplaire en six langues (anglais, arabe, chinois, français, tamoul et turc), les plus parlées dans la ville, associant les élèves des classes de CLIN au projet.

Ce guide (cf. illustration p. 42), diffusé très largement dans tous les lieux ciblés de la ville : préfecture, mairie, hôpital franco-musulman Avicenne, associations, Mission locale, établissements scolaires, permet avant tout au public non francophone de découvrir les services et les horaires du réseau des bibliothèques. Le sac de la bibliothèque, outil de publicité par excellence, a été conçu sur le même principe et décline le mot « bibliothèque » dans toutes les langues.

Le journal municipal se fait largement l'écho de ces services, en publiant régulièrement des reportages ou des interviews sur les manifestations, les innovations et les projets dans ce domaine.

The screenshot shows the search results for 'Aswani, Ala El-' in the Opac system. The results are displayed in a list format with columns for Author, Date of publication, Library, Location, Code, Status, and Date of return. Each result includes a book icon and an 'Ajouter au panier' button.

1.	'emâret ya'qûbiân - عمارة يعقوبيان..										
Auteur	Aswani , Ala El-										
Date publication	2003										
Bibliothèque	Elsa Triolet										
Localisation	Livre en langue étrangère / Salle de lecture adulte										
Cote	ASW										
Statut	Disponible										
Date de retour											
Ajouter au panier											
2.	L' Immeuble Yacoubian										
Auteur	Aswani , Ala El-										
Date publication	2006										
Bibliothèque	Elsa Triolet										
Localisation	Zone Littérature adulte : roman										
Cote	ASW										
Statut	Emprunté										
Date de retour	07/02/2009										
Ajouter au panier											
3.	L' Immeuble Yacoubian										
Auteur	Aswani , Ala El-										
Date publication	2007										
Bibliothèque	Elsa Triolet										
Localisation	Roman en gros caractères										
Cote	ASW										
Statut	Disponible										
Date de retour											
Ajouter au panier											
4.	Chicago										
Auteur	Aswani , Ala El-										
Date publication	2007										
Bibliothèque	Elsa Triolet										
Localisation	Zone Littérature adulte : roman										
Cote	ASW										
Statut	Disponible										
Date de retour											
Ajouter au panier											
<table border="0"> <tr> <td>Emile Aillaud</td> <td>Zone Littérature adulte : roman</td> <td>ASW</td> <td>Disponible</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bibliobus</td> <td>Zone Littérature adulte : roman</td> <td>ASW</td> <td>Disponible</td> <td></td> </tr> </table>		Emile Aillaud	Zone Littérature adulte : roman	ASW	Disponible		Bibliobus	Zone Littérature adulte : roman	ASW	Disponible	
Emile Aillaud	Zone Littérature adulte : roman	ASW	Disponible								
Bibliobus	Zone Littérature adulte : roman	ASW	Disponible								
Ajouter au panier											
5.	Chikago - شيكاغو										
Auteur	Aswani , Ala El-										
Date publication	2007										
Bibliothèque	Elsa Triolet										
Localisation	Livre en langue étrangère / Salle de lecture adulte										
Cote	ASW										
Statut	Disponible										
Date de retour											
Ajouter au panier											

Figure 1
Résultat de recherche dans l'Opac avec résultats en français et en arabe

À l'avenir, au titre de la coopération, on pourrait envisager de mettre ce guide en ligne sur les sites des bibliothèques du département. D'autant plus qu'aucune d'entre elles ne propose à l'heure actuelle une version anglaise ou multilingue de leur site.

La coopération entre bibliothèques : une logique de réseau

Le traitement des livres en langue originale : un partenariat nécessaire

Aujourd'hui il est possible de pratiquer le catalogage en langue originale, grâce à l'évolution des SIGB (systèmes intégrés de gestion de bibliothèque) qui pratiquent l'unicode (toutes les langues et tous les alphabets). En s'appuyant sur l'expérience menée dans

le réseau des bibliothèques de Lyon pour leurs collections en chinois, la bibliothèque de Bobigny a entrepris la rédaction de notices bilingues pour les livres en arabe, du moins pour les zones de titre et d'auteur. L'intérêt est double : la recherche en langue originale sur le catalogue en ligne et une meilleure visibilité des fonds en langue étrangère. En interrogeant *L'immeuble Yacoubian* ou El-Aswani dans l'Opac, on obtient la liste des titres en français et en arabe (cf. figure 1). Chercher le *Petit Prince* de Saint-Exupéry et que le résultat apparaisse en cinq langues au catalogue est aussi une bonne manière de mettre en valeur les collections en langues étrangères !

Le partage des notices

Le partage des notices et la constitution de bases communes permettraient un travail de catalogage plus ef-

ficace et plus rapide s'il se généralisait. En effet, pourquoi refaire un travail fastidieux qui a déjà été fait, que ce soit dans la bibliothèque de la commune voisine ou à Montréal ? Pour reprendre le cas de Bobigny, il aurait été tellement plus rapide de récupérer les notices des 700 ouvrages chinois reçus de Shanghai plutôt que d'avoir à les créer. De surcroît, comme la translittération n'est pas toujours normée, on risque de commettre des erreurs dignes de moines copistes illettrés. Et comme il est difficile de saisir *Punnahaiyil Pudhu Ulaham*, titre du roman de Ramanican-tiran, auteur sri-lankais !

Un partenariat essentiel avec les librairies

Le traitement des livres en langues étrangères rend encore plus évidente la nécessité de travailler avec les libraires. La demande leur a été faite de

N°	titre	Auteur	Prix euro	Titre TR	Titre FR	Auteur FR	Editeur FR	Date édition
1	السيف والتابوت	بند السلام	5,79	as-Sayf wat-Tabut		Abdel S. Oujaili	Ach-Charq al-'arabi	0
2	ديوان المتنابي	هو الطيب	19	Diwân Al Mutanabbi	Diwân Al Mutanabbi	Al Moutanabbi	Sader	0
3	مغامرة الرجل	الحبيب السالمي	9,5	Matâhat al-raml		Al-habîb Al-Salimî	Al-mu'assassa Al-'arabiyyah	0
4	الأمير الصغير	سانت	6,9	al-Amîr al-saghîr	Le petit prince	Antoine de Saint Exupery	Al-Manchûrât al-'arabiyyat	0
5	أرض النفاق	يوسف السباعي	8	Ardu annifâq		Yûsufu assibâ'i	Maktabat Misr	0
6	مالك الحزين	ابراهيم اصلان	8	Malek elhazîn		Ibrahim Aslân	Al-adâb	40
7	بستان علي	يوسف السباعي	10	Ibtisâma 'ala Chafatyhi		Yûssef al-Sibâ'i	Maktabat Misr	1977
8	مطار الصقريخ	توفيق يوسف	5,79	Matar as-saqi'		Tawfiq y. Awwad	Maktabat Lubnân	1981
9	حديقة النبي	جبران خليل	4,57	Hadîqat elnabî	Le jardin du prophète.	Gibrân Khalîl Gibrân	Nawfal	1982
10	اثنان عشرة امرأة	يوسف السباعي	6,8	Ithnatâ 'achara lmr'at		Yûsef al-Sibâ'i	Maktabat Misr	1986
11	سهم الهجرة الى	الطيب صالح	8	Mawsem elhegra ila elshamal	Saison de la migration vers le nord.	Salih, T.	Al-Jil	1987
12	نايب عزرائيل	يوسف السباعي	9	Naeb 'Uzraqâil		Yûssef al-Sibâ'i	Maktabat Misr	1987
13	سهم الذي لي	يوسف السباعي	7	Sammâr al-layâlî		Yûssef al-Sibâ'i	Maktabat Misr	1987
14	جبل العنز	الحبيب السالمي	6	Jabal al-'anz	Le mont des chèvres.	Selmi, H.	Al-mu'assassa Al-'arabiyyah	1988
15	حكاية زهرة	حزان الشايخ	13	Hikâyat Zahra	Histoire de Zohra	Hanân Elsheikh	Al-adâb	1989
16	حجر الضحك	مدى بركات	9	Hajar eldahik	La pierre du rire.	Huda Barakât	AR-Rayes	1990
17	خالاتي صافية	بهاء طاهر	7	Khâlatî Safiyya wa al-dayr	Tante Safeya et le monastère.	Bahâ Tâhir	Al-Hilâl	1991
18	سمرقند	أمير معلوف	16	Samarqand	Samarcande.	A. Maalouf	Al-Farâbî	1991

Figure 2
Exemple de traitement des livres en langue arabe à la librairie Avicenne

fournir les informations relatives au travail de saisie. Des listes ont été établies faisant apparaître le titre, l'auteur, l'éditeur, dans la langue originale et sous sa forme translittérée ainsi que le titre traduit en français et, quand cela était possible, un résumé en français. Ces documents précieux permettent de cataloguer en langue originale de façon très simple en faisant des copier-coller vers le catalogue (cf. figure 2).

Lorsque les librairies ne sont pas en mesure de fournir ce service, il faut faire appel à des traducteurs rémunérés pour effectuer ce travail de translittération et de traduction, indispensable au traitement des documents.

Le groupe « langues » de Bibliothèques en Seine-Saint-Denis: ses objectifs, ses actions

La mise en place d'un partage de notices entre certaines bibliothèques du département est en cours; il est évidemment souhaitable que cela puisse se faire le plus rapidement possible pour que la coopération soit efficace.

C'est dans le cadre de l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis, qui regroupe une trentaine de bibliothèques et dont l'objectif, avec le soutien du conseil général, est de favoriser la coopération départementale entre les établissements, que ces projets ont été élaborés.

Le groupe « langues » de l'association s'est constitué en 2000 et se réunit régulièrement pour mutualiser les compétences et les savoir-faire, pour résoudre ensemble des questions techniques, mettre en réseau des personnes ressources (traducteurs, libraires, professeurs, lecteurs, etc.), faire circuler les informations sur les initiatives et manifestations, réfléchir aux différentes démarches et formes d'accueil des publics en alphabétisation et en apprentissage du français, collecter les expériences, mener des enquêtes, programmer des rencontres avec des libraires, et organiser des journées professionnelles sur ces problématiques et leurs enjeux.

Pour conclure : alibi ou nécessité

Aujourd'hui, les actions des bibliothèques en matière de desserte des populations étrangères et immigrées non francophones ne peuvent plus reposer simplement sur la bonne volonté de quelques-uns, ces collègues, fortement motivés et engagés, à qui l'on confie la charge d'accomplir le travail social, petitement parce que sans moyens, sans ambition non plus. À la périphérie de la ville, à la périphérie de la bibliothèque. Relevant parfois de la bonne conscience, sorte d'aumône en direction de ceux que l'on craint éloignés. Allez, les expériences ont fait leurs preuves maintenant. Elles méritent mieux et plus, et relèvent d'une autre nécessité, d'ordre politique, et des exigences du monde d'aujourd'hui.

Elles doivent s'inscrire pleinement dans les politiques conduites par les bibliothèques et figurer en bonne place dans les projets d'établissement comme des services à part entière. Oui, des services véritablement, qui se définissent par des ressources nombreuses et la mise en place de programmes de travail et qui ont une allure de Babel aux accents multiples dans le guide de la bibliothèque. Des moyens donc, un budget, des espaces, de la technologie, du personnel à haute compétence et forte imagination, la parole libre et la voix chaude, capable de manier la statistique sans effroi et de voir venir ce qui change aux alentours. De la coopération aussi entre les uns et les autres, ici et au loin.

Tout un programme, validé par les élus avec fierté, et plébiscité par la population, toute la population, celle qui venait d'ici, celle qui venait d'ailleurs, dans toutes les langues maternelles. Ils y verront là le *tout-monde* à leur porte. Un bel horizon. ●

Février 2009

Pour compléter ce dossier, en particulier sur les aspects relatifs aux services en direction des publics immigrés et des groupes non francophones, on consultera avec profit *Pluralité culturelle en actes*, publié en 2004 par l'Association des bibliothécaires de France (ABF) dans la collection Médiathèmes.

L'ouvrage regroupe en fait plusieurs ensembles. Tout d'abord, les actes de la journée d'études « Bibliothèques publiques et pluralité culturelle » organisée par le groupe ABF Provence-Alpes-Côte-d'Azur en janvier 2002 à Marseille. Textes d'Olivier Tacheau, Hélène Bouquin, Dominique Peignet, Blandine Aurenche, Dominique Tabah, Vincent Geisser, et retranscription de deux débats de la journée.

Une deuxième partie présente « quelques réflexions et expériences en France et à l'étranger », autour de deux comptes rendus d'autres rencontres professionnelles sur les mêmes sujets : « Pluralité culturelle et bibliothèques, publics, collections et services », tenue à Paris en mai 2003 (par Juliette Doury-Bonnet), et « Public libraries and multilingual collections », organisée par l'Ifla à Utrecht en août 2003 (par Isabelle Famechon). Les contributions sont d'Anne Volkoff (sur le service d'autoformation aux langues étrangères à la BPI) et de Dominique Tabah (« Pour une mémoire de l'immigration »).

Enfin, des ressources complémentaires sont proposées dans la troisième partie, avec deux focus sur le travail fait en Seine-Saint-Denis par le groupe « langues » de l'association des bibliothèques.

En annexe : liste de librairies spécialisées, outils bibliographiques pour constituer des fonds en langue arabe, et textes de référence – la Déclaration universelle sur la pluralité culturelle de l'Unesco, et les directives de l'Ifla pour le service des communautés multiculturelles par les bibliothèques. Y.A.

- *Pluralité culturelle en actes: un nouvel enjeu pour les bibliothèques publiques*
Coordonné par Ramzi Tadros,
Cécile Ghioldi et Raymond Romano
Préface de Gilles Éboli
Paris, ABF, collection Médiathèmes,
2004, 104 p.
ISBN 2-900-177-24-3 : 17 euros

